

La République démocratique du Congo dans la Nouvelle économie du climat

Volet 2 — Du positionnement stratégique à la
souveraineté de la valeur (2019–2024)



**UN CLIMATE
CHANGE
CONFERENCE
UK 2021**

IN PARTNERSHIP WITH ITALY



Post de blog

La RDC dans la nouvelle économie du climat : du positionnement stratégique à la souveraineté de la valeur

En 2019, quelque chose change en République démocratique du Congo. Pas dans les forêts, ni dans les ressources, mais dans la manière d'en parler. Jusqu'alors, le climat relevait d'un domaine technique, structuré par des dispositifs internationaux – REDD+, CAFI, FONAREDD, systèmes MRV – qui organisaient l'intégration du pays dans l'économie climatique sans en transférer le contrôle. La RDC participait, produisait de la valeur environnementale, mais ne maîtrisait ni les instruments, ni les conditions de reconnaissance de cette valeur.

L'alternance politique de 2019 marque une rupture. Le climat change de statut. Il devient un sujet porté au niveau présidentiel, un levier de positionnement international et un élément de stratégie d'État. Ce déplacement est fondamental, car il transforme la nature du débat : on ne parle plus seulement de conformité à des standards techniques, mais de contrôle des conditions de valorisation.

À partir de ce moment, la RDC ne se présente plus seulement comme un pays forestier engagé dans des dispositifs internationaux. Elle se positionne comme un acteur central de la régulation climatique mondiale. Le bassin du Congo est requalifié en actif global, et la forêt devient un levier géopolitique. Dans ce contexte émerge le concept de « Pays Solution », qui opère une inversion stratégique : la RDC n'est plus seulement un pays à soutenir, mais un acteur indispensable à la stabilité climatique mondiale.

Le « Pays Solution » ne constitue pas seulement une formule politique, mais une reconfiguration du statut de la RDC dans l'économie du climat. Il marque le passage d'un rôle de bénéficiaire de financements à celui d'acteur stratégique. Ce déplacement est essentiel, car il fonde la revendication d'un contrôle accru sur les conditions de valorisation des ressources, en posant implicitement la question de la souveraineté sur la valeur produite.

Mais cette requalification fait apparaître une limite immédiate. Un actif global ne crée de la valeur que s'il est maîtrisé. Or, derrière le repositionnement politique, les instruments n'ont pas changé. Les systèmes MRV continuent de structurer la mesure et la reconnaissance de la valeur, les standards carbone définissent les conditions de certification, et les marchés internationaux organisent la circulation des crédits.

La valeur est produite localement, mais son inscription reste externe.

On observe alors une tension structurelle entre affirmation politique et dépendance technique. La RDC renforce sa présence diplomatique, accroît sa visibilité internationale et affirme son rôle stratégique. Mais, dans le même temps, elle reste dépendante des dispositifs qui organisent concrètement l'économie du climat.

Cette tension traverse toute la période 2019–2025 et se reflète dans les politiques publiques. Le climat est progressivement intégré aux stratégies nationales, articulé à des enjeux d'énergie, d'aménagement du territoire et de développement. Les structures institutionnelles se multiplient, les projets se développent, les financements circulent. Mais cette dynamique reste fragmentée. Les projets s'accumulent sans produire une architecture cohérente.

Et les projets ne créent pas un système.

L'économie du climat en RDC fonctionne ainsi comme une interface avec des systèmes globaux plutôt que comme une structure autonome. Les chaînes de valeur ne sont pas intégrées, et les instruments essentiels — mesure, certification, marchés — restent externes. Ce point est déterminant, car il explique pourquoi la transformation économique reste partielle malgré l'abondance des initiatives.

Prenons le cas du carbone. Il est produit localement par les forêts et les pratiques de gestion. Mais pour exister économiquement, il doit passer par une chaîne complexe de transformation : mesure, reporting, vérification, certification, puis intégration dans les marchés. Cette chaîne est largement structurée par des acteurs externes.

La conséquence est directe : la valeur est produite en RDC, mais sa validation et sa circulation sont organisées ailleurs.

Cette logique se retrouve au niveau des communautés. Elles sont au cœur de la production réelle de valeur environnementale. Ce sont elles qui vivent dans les forêts, qui en assurent la gestion et la continuité. Pourtant, elles restent en marge des circuits économiques et n'en captent qu'une part marginale.

Pourquoi ? Parce qu'elles ne sont pas reconnues comme productrices au sens économique du terme.

Être bénéficiaire n'est pas être producteur.

À ce moment, cette dissociation entre production et captation de la valeur est au cœur du modèle. Elle n'est pas accidentelle, mais structurelle. Dans l'économie du climat, la valeur n'existe que si elle est inscrite dans des systèmes reconnus. Et cette inscription dépend d'instruments — MRV, standards carbone, marchés — qui restent majoritairement externes.

La trajectoire 2019–2025 révèle ainsi un paradoxe. La RDC renforce son positionnement politique et développe une stratégie climatique ambitieuse. Elle gagne en visibilité, en reconnaissance et en légitimité sur la scène internationale. Mais cette montée en puissance ne se traduit pas encore par une maîtrise des mécanismes économiques.

Les COP27 et COP28 illustrent cette évolution. Le climat y est de plus en plus présenté comme un actif financier, les ressources forestières comme des leviers de financement, et les marchés carbone comme des opportunités. La RDC cherche à transformer son positionnement en avantage économique.

Mais intégrer un marché ne signifie pas le contrôler.

Sans instruments nationaux — registres carbone, plateformes d'échange, dispositifs financiers — la valeur continue de circuler dans des circuits globalisés. La dépendance se déplace, mais elle ne disparaît pas. Elle passe des ressources aux systèmes.

C'est ici que se situe le véritable enjeu. Non pas la souveraineté sur les ressources, qui est déjà acquise, mais la souveraineté sur les instruments qui permettent de transformer ces ressources en valeur économique.

Qui mesure ? Qui certifie ? Qui organise les marchés ?

Autrement dit, qui écrit la valeur ?

Tant que cette écriture reste externe, la transformation demeure incomplète. Le modèle évolue, mais il ne change pas en profondeur. La logique extractive persiste, sous une forme renouvelée où la valeur est moins matérielle mais toujours organisée à distance.

Et pourtant, une nouvelle phase s'ouvre. La territorialisation des politiques climatiques, les projets de corridors et les premières tentatives d'intégration locale traduisent une évolution. Ces initiatives restent encore limitées, mais elles indiquent une direction.

La transition n'est plus seulement politique. Elle devient structurelle.

Finalement, la trajectoire 2019–2025 peut être lue comme une phase de repositionnement. Une politisation réussie du climat, une montée en puissance stratégique, une insertion renforcée dans l'économie mondiale. Mais aussi une limite persistante : la valeur reste externalisée.

La question devient alors celle du passage à l'étape suivante. Construire des instruments, structurer des chaînes de valeur, relier production territoriale et captation économique.

Autrement dit, passer de la reconnaissance à la maîtrise. Et donc, in fine, apprendre à écrire la valeur.